

Bonjour monsieur le commissaire enquêteur François Rolland.

Je m'oppose au projet Les éoliennes citoyennes 11.

Le dossier fait référence à une extension de parc existant, moulin d'Emanville.

Le projet ne peut pas être une extension car il est séparé par des villages, Mauloup, Hombière, ferme de Mesangeon et une ligne SNCF. il s'agit bien d'un parc bien distinct.

Cet énième projet vient aggraver davantage l'étendue de l'emprise des éoliennes sur le secteur.

il vient également fermer les espaces de respiration les réduisant ainsi très largement en dessous du seuil d'alerte de 120° et encercle les villages de Hombière et Mauloup.

Contrairement au tableau 86 contexte éolien dans la zone, c'est bien 39 éoliennes dans un rayon de 5km et non pas 10 comme renseigné par Jpee.

Vous comprendrez également que nous avons très largement contribué au développement des énergies renouvelables dans le secteur nous étions dupes mais nous ne le sommes plus.

Ce projet comme les futurs déjà engagés auprès des services de l'état ne seront plus les bienvenus sur notre commune.

Merci,